

INVESTIR DANS L'ÉDUCATION : ASSURER LA COMPÉTITIVITÉ DU CANADA

Mémoire présenté au Comité permanent des
finances de la Chambre des communes (FINA) par la
Fédération des étudiants de la Colombie-Britannique
pour les consultations prébudgétaires préalables au
budget 2019

FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

207-245, rue East Columbia, New
Westminster, C.-B., V3L 3W4
www.wearebcstudents.ca
@theBCFS

ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES MEMBRES

University of British Columbia Students' Union Okanagan
Camosun College Student Society
Douglas Students' Union
Emily Carr Students' Union
College of New Caledonia Students' Union
University of Northern British Columbia Graduate Students' Society
North Island Students' Union
Coast Mountain Students' Union
Okanagan College Students' Union
Selkirk College Students' Union
Thompson Rivers University Students' Union
Students' Union of Vancouver Community College
Vancouver Island University Students' Union.

RECOMMANDATIONS + INTRODUCTION

LA FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE RECOMMANDE CE QUI SUIT.

Recommandation 1 : Que le gouvernement élimine l'intérêt sur les prêts d'étudiants canadiens.

Recommandation 2 : Que le gouvernement mette en œuvre les recommandations de la Commission de vérité et de réconciliation en matière d'éducation.

Recommandation 3 : Que le gouvernement mette en place un régime universel d'assurance-médicaments pancanadien afin de réduire les coûts de santé et d'assurer l'accès aux médicaments d'ordonnance.

L'éducation postsecondaire s'inscrit naturellement dans une conversation sur l'investissement dans l'avenir de l'économie canadienne. L'ère actuelle, caractérisée par l'évolution rapide des demandes du marché du travail, la concurrence mondiale pour une éducation de haute qualité et les meilleurs résultats scolaires, ainsi que les nouvelles technologies dans les secteurs de l'infrastructure et de la construction, fait d'une population bien éduquée la clé du succès du Canada.

Dans les années 1990, le gouvernement fédéral a modifié la façon dont il accordait le financement de l'éducation postsecondaire aux provinces en l'incluant dans le Transfert canadien en matière de programmes sociaux. Ce changement a éliminé une grande partie du rôle du gouvernement fédéral dans le financement de l'éducation postsecondaire, du moins en partie, puisqu'il n'y a aucune exigence dans cette enveloppe de financement pour que les fonds soient dépensés de la façon dont le gouvernement fédéral a l'intention de le faire. Toutefois, il y a de nombreux aspects de l'éducation postsecondaire que le gouvernement fédéral peut améliorer afin d'aider les Canadiens et les entreprises à faire croître notre économie.

L'ÉLIMINATION DE L'INTÉRÊT SUR LES PRÊTS ÉTUDIANTS

CRÉER DES SOLUTIONS ÉQUITABLES À LA CRISE DU LOGEMENT
ABORDABLE

Les prêts étudiants constituent un élément important du système canadien d'aide financière aux étudiants et permettent aux jeunes et aux travailleurs à revenu faible ou moyen d'accéder à l'éducation dont ils ont besoin pour commencer une carrière. Comme les coûts de l'éducation ont augmenté au-delà de l'inflation et que les revenus réels ont diminué, de plus en plus d'étudiants ont besoin d'aide financière, et la dette des étudiants a atteint des sommets historiques.

Selon un récent sondage, la dette des étudiants au Canada avait atteint 36,9 milliards de dollars et a augmenté de 78 % depuis 1999². Dans l'ensemble du Canada, la dette publique moyenne des étudiants pour un programme de quatre ans est estimée à 26 300 \$³.

En 2018, un étudiant sur deux terminait l'université endetté. Près de 65 % des étudiants endettés devaient 20 000 \$ ou plus après l'obtention du diplôme, et les étudiants ont eu besoin de plus de 17 000 \$ de financement pour une seule année d'université⁴. Il est important de noter que ces chiffres, bien qu'alarmants, ne tiennent pas compte de la dette privée et de la dette détenue par ceux qui sont incapables de terminer leurs études⁵.

LES FRAIS D'INTÉRÊT AJOUTENT DES MILLIERS DE DOLLARS À LA DETTE DES ÉTUDIANTS, CE QUI CRÉE UN SYSTÈME À DEUX NIVEAUX

Après l'obtention de leur diplôme, les étudiants qui ont contracté un prêt d'études canadien paient des intérêts sur leurs prêts gouvernementaux aux étudiants au taux préférentiel (actuellement 3,62) + 2,5 % pour les prêts à taux variable, ou au taux préférentiel + 5 % pour les options de remboursement à taux fixe. Selon ces modalités, l'intérêt exigé sur un prêt étudiant de 25 000 \$ ajoute 11 500 \$ pendant un remboursement d'intérêt variable de 10 ans, et 16 000 \$ pour un taux fixe. Ceux qui ont une dette d'études de 40 000 \$ paient de 18 500 \$ (variable) à 25 600 \$ (fixe) supplémentaires en intérêts⁶.

Les étudiantes et leurs familles possédant le moins de ressources financières sont les personnes qui doivent emprunter le plus pour poursuivre des études postsecondaires. Par conséquent, ces mêmes étudiants finissent par obtenir leur diplôme avec des niveaux d'endettement plus élevés,

des taux d'intérêt plus élevés et, en fin de compte, ils paient plus pour les mêmes études que ceux qui peuvent se permettre de payer d'avance. Pour ces raisons, entre autres, des provinces comme le Manitoba et Terre-Neuve-et-Labrador ont éliminé l'intérêt sur les prêts étudiants provinciaux, et la Colombie-Britannique a réduit le taux d'intérêt au taux préférentiel.

LA DETTE DES ÉTUDIANTS EMPÊCHE LES ÉTUDIANTS DE CONTRIBUER À L'ÉCONOMIE CANADIENNE

La dette des étudiants touche les nouveaux diplômés plus que jamais auparavant. Un récent rapport de la RBC montre l'ampleur de cet impact sur la contribution des diplômés à l'économie en retardant des choix de vie importants. Parmi les récents diplômés universitaires, plus de 50 % déclarent ne pas épargner suffisamment pour les urgences, 45 % retardent l'achat d'une maison, 25 % retardent la naissance d'enfants et 20 % retardent le mariage⁷. Ces changements signifient que la dette des étudiants est en train de réduire l'économie. L'élimination de l'intérêt sur les prêts étudiants contribuera à la croissance de l'économie en remettant de l'argent dans les poches des étudiants au moment où ils entrent sur le marché du travail, ce qui peut ensuite être dépensé en biens et services. En empêchant la dette étudiante de croître après l'obtention du diplôme, le gouvernement fédéral aidera les nouveaux diplômés à contribuer à l'économie au lieu de s'en retirer.

LES INVESTISSEMENTS DANS L'AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDIANTS RAPPORTENT CLAIREMENT AU GOUVERNEMENT

L'éducation est un investissement, tant pour l'apprenant que pour la société. Le rendement économique de la société est réalisé de plusieurs façons. Par exemple, en 2012, les Britanno-Colombiens ayant fait des études universitaires ont payé entre 80 300 \$ et 140 000 \$ de plus en impôt sur le revenu et ont eu besoin de 15 400 \$ à 18 100 \$ de moins en aide gouvernementale tout au long de leur vie⁸. D'un bout à l'autre du Canada, les diplômés universitaires gagnent 63 % de plus que les titulaires d'un diplôme d'études secondaires, ont un taux de chômage plus faible et sont moins touchés par les récessions que le reste de la population active⁹.

Le gouvernement obtiendra un rendement financier clair en investissant dans des programmes d'aide aux étudiants issus de familles à revenu faible ou moyen. Pour soutenir et faire croître l'économie, le Canada doit avoir des systèmes en place pour s'assurer que ceux qui n'ont pas les ressources nécessaires peuvent obtenir l'aide dont ils ont besoin pour terminer un programme d'études postsecondaires.

RECOMMANDATION 1

Que le gouvernement élimine immédiatement les intérêts sur les prêts d'étudiants canadiens.

LA RÉCONCILIATION PAR L'ÉDUCATION

L'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE JOUE UN RÔLE DANS LA RÉCONCILIATION
AUTOCHTONE

Les étudiants autochtones font face à des défis uniques en ce qui concerne l'accès, la réussite et la participation à l'éducation postsecondaire partout au Canada. Le taux de scolarisation postsecondaire autochtone n'est pas seulement une question d'éducation, mais a des conséquences plus importantes sur le revenu et le chômage. Si le gouvernement fédéral est sérieux au sujet de la réconciliation, il considérera les lacunes du taux de scolarisation postsecondaire autochtone comme un désavantage systémique auquel il faut s'attaquer.

Selon le recensement de 2016, près de la moitié (49,3 %) des Autochtones âgés de 25 à 64 ans avaient un diplôme d'études postsecondaires, comparativement aux deux tiers des non-Autochtones. Néanmoins, lorsqu'il est question de diplôme universitaire, l'écart est encore plus grand. Au cours des trois dernières décennies, la proportion d'Autochtones titulaires d'un diplôme universitaire est demeurée bien inférieure à celle de leurs pairs non autochtones. Parmi les non-Autochtones, 29,3 % avaient un diplôme universitaire, comparativement à seulement 10,9 % des Autochtones¹⁰.

Le niveau d'éducation a un impact clair et universellement accepté sur l'emploi. Selon le recensement de 2016 susmentionné, dans l'ensemble, les Autochtones sont moins susceptibles d'avoir un emploi que les non-Autochtones, avec un taux de 62 % contre 76 %. Toutefois, les taux de chômage diminuent à mesure que le niveau de scolarisation augmente, en particulier pour les Autochtones, ce qui fait de l'éducation une voie cruciale pour réduire au minimum les écarts entre les communautés autochtones et non autochtones.

Bon nombre des désavantages auxquels sont confrontés les peuples autochtones, comme le chômage et les faibles revenus, peuvent être attribués à l'écart de niveau de scolarisation entre les populations autochtones et non autochtones. La mise en œuvre des recommandations de la Commission de vérité et de réconciliation (CVR) en matière d'éducation peut aider à réduire au minimum, voire à éliminer, bon nombre des écarts qui existent entre les peuples autochtones et non autochtones.

RECOMMANDATIONS DE LA CRT CONCERNANT L'ÉDUCATION POUR LA RÉCONCILIATION

Le rapport de la CVR aborde le rôle de l'éducation postsecondaire dans les efforts de réconciliation. Les recommandations relatives à l'éducation sont longues et comprennent (sans toutefois s'y limiter) les suivantes :

(10) Nous demandons au gouvernement fédéral de rédiger une nouvelle loi sur l'éducation autochtone avec la pleine participation et le consentement éclairé des peuples autochtones.

(11) Nous demandons au gouvernement fédéral de fournir un financement adéquat pour remédier à l'insuffisance des places disponibles pour les élèves des Premières Nations qui souhaitent poursuivre des études postsecondaires

(62) Nous demandons aux gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, en consultation et en collaboration avec les survivants, les peuples autochtones et les éducateurs :

- ii. de fournir le financement nécessaire aux établissements d'enseignement postsecondaire pour éduquer les enseignants sur la façon d'intégrer les connaissances et les méthodes d'enseignement autochtones dans les salles de classe.

RECOMMANDATION 2

Que le gouvernement mette en œuvre les recommandations de la Commission de vérité et de réconciliation en matière d'éducation.

ASSURANCE- MÉDICAMENTS UNIVERSELLE

L'ACCÈS SANS OBSTACLE AUX MÉDICAMENTS D'ORDONNANCE AIDE LES ÉLÈVES À RÉUSSIR.

Le Canada est le seul pays développé au monde à avoir un programme de soins de santé universel qui ne comprend pas de prescriptions universelles. Il en est résulté un système à plusieurs payeurs dont le coût des médicaments d'ordonnance est l'un des plus élevés au monde, le deuxième après les États-Unis. On estime que 3,5 millions de Canadiens n'ont pas de couverture pour les médicaments d'ordonnance, et même parmi ceux qui en ont, beaucoup ont des quotes-parts ou des franchises exorbitantes, ce qui réduit l'accès aux médicaments d'ordonnance. Le régime d'assurance-médicaments pancanadien améliorera les résultats en matière de santé et la sécurité financière des ménages à revenu moyen et faible en général, mais surtout, il aidera aussi les groupes vulnérables comme les étudiants, qui font face à des obstacles à l'accès à des soins de santé abordables et, en général, qui ont de la difficulté à avoir accès à des soins abordables.

Les étudiants représentent une portion unique de la population canadienne en termes d'expériences quotidiennes et de facteurs de stress. Le fait de travailler à temps plein ou à temps partiel pour subvenir à leurs besoins tout en fréquentant l'école peut être éprouvant pour n'importe qui, sans parler de ceux qui sont sujets à des problèmes de santé mentale. Pourtant, la plupart des étudiants de niveau postsecondaire ne bénéficient pas de l'assurance-maladie complémentaire et de l'assurance dentaire de leur employeur, ni, dans de nombreux cas, de l'employeur de leurs parents. C'est pourquoi les régimes d'assurance-maladie et d'assurance-soins dentaires complémentaires gérés par les syndicats étudiants sont devenus monnaie courante dans les universités et les campus partout au Canada. Bien que ces régimes augmentent l'accès aux médicaments d'ordonnance et à d'autres traitements, la plupart des régimes exigent que les étudiants suivent des études à temps plein pour être inclus.

L'appui à l'assurance-médicaments universelle est clair : 91 % des Canadiens croient que notre système public de soins de santé devrait inclure un régime universel d'assurance-médicaments¹¹.

Le système de médicaments d'ordonnance du Canada est inefficace et inutilement coûteux. Deux études récentes très médiatisées ont révélé de façon indépendante que la mise en œuvre d'un régime universel d'assurance-médicaments permettrait aux gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, ainsi qu'au secteur privé et aux particuliers canadiens d'économiser des milliards de dollars. Le Centre canadien de politiques alternatives rapporte qu'un programme universel d'assurance-médicaments permettrait d'économiser jusqu'à 11 milliards de dollars par année¹²; un rapport du directeur parlementaire du budget indique qu'un tel programme permettrait de réaliser des économies estimées à plus de 4 milliards de dollars par année (il est important de noter que ce dernier rapport utilise le modèle du Québec pour ses conclusions, qui est le modèle le plus

coûteux au Canada)¹³. Non seulement un programme national universel d'assurance-médicaments sauvera des vies et des milliards de dollars en dépenses en médicaments d'ordonnance, mais il assurera la compétitivité du Canada en renforçant la santé mentale et physique des étudiants et des travailleurs canadiens.

RECOMMANDATION 3

Que le gouvernement mette en place un régime universel d'assurance-médicaments pancanadien afin de réduire les coûts de santé et d'assurer l'accès aux médicaments d'ordonnance.

NOTES EN FIN D'OUVRAGE

1. www.huffingtonpost.ca/2017/07/11/canadians-real-wages-are-shrinking-is-that-why-were-falling-i_a_a_230_23025302/ (en anglais seulement)
2. Enquête sur la sécurité financière, Statistique Canada
3. <https://nouvelles.bmo.com/2013-08-13-Sondage-2013-de-BMO-aupres-des-etudiants-Les-etudiants-canadiens-dependent-moins-de-leur-famille-pour-financer-leurs-etudes-superieures,1>
4. http://cusc-ccreu.ca/?page_id=207&lang=fr
5. Communication par courriel, Jim Martell, résultats des élèves en C.-B.
6. <https://studentaidbc.ca/plan/debt#repayment> (en anglais seulement)
7. RBC (2018). <https://discover.rbcroyalbank.com/the-cost-of-credentials-the-shifting-burden-of-post-secondary-education-in-canada/>
8. CCPA (2015). https://www.policyalternatives.ca/sites/default/files/uploads/publications/BC%20Office/2012/01/CCPA_Paid_in_Full_2012_web.pdf
9. RBC (2018). *ibid.*
10. Recensement de 2016, Statistique Canada
11. <http://angusreid.org/prescription-drugs-canada/> (en anglais seulement)
12. www.policyalternatives.ca/publications/reports/cost-savings-resulting-national-pharmacare-program (en anglais seulement)
13. http://www.pbo-dpb.gc.ca/web/default/files/Documents/Reports/2017/Pharmacare/Pharmacare_FR_2017-11-07.pdf